



AVIS AUX MÉDIAS

Allocution au Parlement par Son Excellence monsieur Mark Rutte, premier ministre des Pays-Bas

Ottawa (Ontario) – Le 24 octobre 2018

Le 15 octobre 2018, la Chambre des communes a adopté la motion suivante :

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, les heures de séance et l'ordre des travaux de la Chambre le jeudi 25 octobre 2018 soient ceux d'un mercredi; que l'allocution du premier ministre des Pays-Bas, qui doit être prononcée dans l'enceinte de la Chambre des communes le jeudi 25 octobre 2018 à 10 h 30 devant des sénateurs et des députés, de même que les présentations et les observations qui s'y rapportent, soient imprimées sous forme d'annexe aux Débats de la Chambre des communes pour ladite journée et fassent partie des documents de la Chambre; que l'enregistrement et la diffusion par les médias de l'allocution, des présentations et des observations qui s'y rapportent soient autorisés conformément aux lignes directrices établies pour de telles occasions.

À 10 h 30, Son Excellence monsieur Mark Rutte, premier ministre des Pays-Bas, prononcera une allocution dans le cadre d'une séance conjointe du Parlement, qui se tiendra dans l'enceinte de la Chambre des communes.

Date :	Heure :	Lieu :
Le 25 octobre 2018	10 h 30	Enceinte de la Chambre des communes

Les représentants des médias devraient être sur place à 10 h au plus tard.

Note aux rédacteurs en chef : L'activité s'adresse aux membres accrédités de la Tribune de la presse parlementaire. Pour obtenir de plus amples renseignements ou une accréditation temporaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Perrier, coordonnateur, Soutien aux activités médiatiques de la Tribune de la presse parlementaire canadienne, au 613-992-4511 ou par courriel à philippe.perrier@parl.gc.ca.

Pour de plus amples renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca